

**CENTRE D'ÉTUDES INTERNATIONALES DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE**

*Université des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Strasbourg*

---

**Régis FABRE**

Docteur en Droit  
Assistant à l'I.U.T. de Montpellier

# **LE KNOW HOW**

## **sa réservation en droit commun**

*Préface de*

**Jean Marc MOUSSERON**

Professeur à la Faculté de Droit  
et des Sciences Économiques de Montpellier  
Professeur au C.E.I.P.I. (Strasbourg)

**LIBRAIRIES TECHNIQUES**

1976

# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b> .....	1
I – NOTION JURIDIQUE DU SAVOIR-FAIRE .....	8
II – RÉSERVATION JURIDIQUE DU SAVOIR-FAIRE .....	17
A – Droit d'exception de la réservation .....	19
B – Droit commun de la réservation .....	27
<b>PREMIÈRE PARTIE</b>	
LA RÉSERVATION DU SAVOIR-FAIRE HORS LE JEU DES CONTRATS .....	35
<b>Titre I</b>	
La réservation du savoir-faire par les techniques de droit pénal .....	38
<b>CHAPITRE I</b>	
Les exigences de l'article 418 du code pénal .....	40
<b>Section I.</b> – Les conditions tenant à l'auteur de l'infraction .....	42
<b>Section II.</b> – Les conditions tenant au contenu de l'infraction .....	46
<b>Paragraphe 1 : L'élément matériel de l'infraction</b> .....	47
I – Le fait de la communication .....	48
A – La notion de communication .....	49
1 – Le contenu de la communication .....	50
2 – Le moment de la communication .....	54
B – Le bénéficiaire de la communication .....	59
1 – Qualité du bénéficiaire .....	60
2 – Mauvaise foi du bénéficiaire .....	62
II – L'objet de la communication .....	67
A – Nature du secret de la fabrique .....	70
1 – Exigence d'un caractère industriel .....	71
2 – Tentative d'extension .....	74
a) Le savoir-faire commercial .....	75
b) Le savoir-faire documentaire .....	77
B – Qualités du secret de la fabrique .....	81
1 – Exigence d'un secret absolu .....	82
2 – Exigence d'un secret relatif .....	84
a) Non-accessibilité intellectuelle .....	85
b) Non-accessibilité matérielle .....	87
<b>Paragraphe 2 : L'élément moral de l'infraction</b> .....	89
<b>CHAPITRE II</b>	
Les palliatifs de l'article 418 du code pénal .....	91
<b>Section I</b> – Les palliatifs sanctionnant les atteintes à la fonction professionnelle .....	93

<b>Paragraphe 1 : Le délit de corruption passive</b> .....	94
I – Les conditions tenant à l’auteur de l’infraction .....	96
II – Les conditions tenant au contenu de l’infraction .....	99
A – L’élément matériel de l’infraction .....	100
1 – Le fait de la corruption .....	101
2 – L’objet de la corruption .....	105
B – L’élément moral de l’infraction .....	110
<b>Paragraphe 2 : Le délit de violation de secret professionnel</b> .....	112
I – Les conditions tenant à l’auteur de l’infraction .....	113
A – Les personnes désignées par la loi .....	114
B – Les personnes non désignées par la loi .....	116
II – Les conditions tenant au contenu de l’infraction .....	121
A – L’élément matériel de l’infraction .....	122
1 – Le fait de la révélation .....	123
2 – L’objet de la révélation .....	124
a) Qualité du secret .....	125
b) Nature du secret .....	126
B – L’élément moral de l’infraction .....	129
<b>Section II – Les palliatifs sanctionnant les atteintes à la propriété</b> .....	134
<b>Paragraphe 1 : Le délit d’abus de confiance</b> .....	135
I – Les conditions tenant à l’auteur de l’infraction .....	137
II – Les conditions tenant au contenu de l’infraction .....	139
A – L’élément matériel de l’infraction .....	140
1 – Les conditions préalables .....	141
a) Le fait de la remise .....	142
b) L’objet de la remise .....	150
2 – La condition déterminante .....	154
B – L’élément moral de l’infraction .....	162
<b>Paragraphe 2 : Le délit de vol</b> .....	164
I – L’élément matériel de l’infraction .....	165
A – Le fait de la soustraction .....	166
B – L’objet de la soustraction .....	168
II – L’élément moral de l’infraction .....	169

## Titre II

La réservation du savoir-faire par les techniques de droit civil .....	178
--	-----

### CHAPITRE I

La réservation du savoir-faire par le jeu de l’appropriation .....	179
--	-----

<b>Section I – La réservation indirecte du savoir-faire par la propriété industrielle</b> .....	180
---	-----

<b>Section II – La réservation indirecte du savoir-faire par la propriété littéraire et artistique</b> .....	185
--	-----

<b>Paragraphe 1 : Compatibilité des notions d’œuvre et de savoir-faire</b> .....	186
--	-----

I - Les exigences de l'œuvre .....	188
A - Exigence d'une forme .....	188
B - Exigence d'une originalité .....	189
II - Les exigences du savoir-faire .....	191
A - Exigence d'un caractère pratique .....	192
B - Exigence d'un caractère secret .....	196
<b>Paragraphe 2 : Réserve de droit d'auteur</b> .....	200
I - Détermination du titulaire de la réserve proposée.....	201
II - Détermination des modes de la réserve proposée .....	202
A - Les moyens de la réserve .....	203
B - Les effets de la réserve .....	205
1 - Protection à l'encontre de la divulgation .....	206
2 - Protection à l'encontre de la reproduction isolée .....	207
CHAPITRE II	
La réserve de droit d'auteur hors le jeu de l'appropriation .....	212
<b>Section I - La réserve de droit d'auteur par l'application des règles de la responsabilité civile délictuelle et quasi délictuelle</b> .....	213
<b>Paragraphe 1 : Les conditions d'application de l'action en responsabilité civile</b> .....	214
I - Exigence d'un préjudice.....	215
II - Exigence d'une faute .....	218
A - Les conditions tenant à la situation atteinte .....	219
1 - Conditions tenant à l'objet de la réserve .....	220
2 - Conditions tenant aux modalités de la réserve.....	225
a) Exigence d'une maîtrise légitime .....	226
b) Exigence d'un effort de réserve .....	230
B - Les conditions tenant à l'atteinte portée.....	231
1 - Conditions tenant à l'auteur de la faute .....	232
2 - Conditions tenant à la forme de la faute .....	233
a) L'usurpation .....	234
b) L'appréhension .....	236
<b>Paragraphe 2 : Les effets de l'action en responsabilité civile</b> .....	240
I - Réparation du dommage passé.....	241
II - Prévention du dommage futur .....	242
A - L'auteur de la faute a breveté le savoir-faire .....	243
1 - Contenu de l'action en revendication .....	244
2 - Effets de l'action en revendication .....	245
B - L'auteur de la faute n'a pas breveté le savoir-faire .....	249
1 - La faute consiste en une divulgation .....	250
2 - La faute consiste en une exploitation .....	251
<b>Section II - La réserve de droit d'auteur par l'application du principe de l'enrichissement sans cause</b> .....	254
<b>Paragraphe 1 : Les conditions matérielles</b> .....	255

<b>Paragraphe 2 : Les conditions juridiques</b> .....	256
I – Absence de cause .....	257
II – Absence de recours .....	259

## DEUXIÈME PARTIE

LA RÉSERVATION DU SAVOIR-FAIRE PAR LE JEU DES CONTRATS .....	265
--	-----

### Titre I

La réservation contractuelle du savoir-faire dans les relations d'emploi .....	267
--	-----

### CHAPITRE I

La réservation par le contrat du savoir-faire étranger à la prestation de travail ..	270
--	-----

<b>Section I</b> – L'obligation de non-communication de l'employé concomitante à la prestation de travail .....	271
---	-----

<b>Paragraphe 1 : Contenu de l'obligation de non-communication</b> .....	272
--	-----

I – Détermination de la nature des prestations .....	273
II – Détermination de l'objet des prestations .....	274

<b>Paragraphe 2 : Sanctions de l'obligation de non-communication</b> .....	277
--	-----

I – Qualification de l'obligation de non-communication .....	278
II – Techniques des sanctions de l'obligation de non-communication .....	280

<b>Section II</b> – L'obligation de non-communication de l'employé postérieure à la prestation de travail .....	283
---	-----

<b>Paragraphe 1 : Maintien de l'obligation au secret</b> .....	286
--	-----

<b>Paragraphe 2 : Maintien de l'obligation de non concurrence</b> .....	289
---	-----

I – Contenu de l'obligation de non-concurrence .....	291
II – Sanctions de l'obligation de non-concurrence .....	293

### CHAPITRE II

La réservation par le contrat du savoir-faire issu de la prestation de travail ..	296
---	-----

<b>Section I</b> – Les objectifs de la réservation .....	297
--	-----

<b>Paragraphe 1 : Objectifs relatifs au savoir-faire non brevetable</b> .....	298
---	-----

<b>Paragraphe 2 : Objectifs relatifs au savoir-faire brevetable</b> .....	299
---	-----

<b>Section II</b> – Les moyens de la réservation .....	300
--	-----

<b>Paragraphe 1 : Régime primaire de réservation</b> .....	302
--	-----

I – Obligation de communication .....	303
A – Les débiteurs de l'obligation de communication .....	304
B – Le contenu de l'obligation de communication .....	306

II – Obligation de non-communication .....	308
A – Les débiteurs de l'obligation de non-communication.....	309
B – Le contenu de l'obligation de non-communication .....	311
<b>Paragraphe 2 : Régime secondaire d'appropriation</b> .....	312
I – Obligations favorisant l'appropriation .....	313
II – Conséquences de l'appropriation .....	314

## Titre II

La réserve contractuelle du savoir-faire hors les relations d'emploi .....	316
--	-----

### CHAPITRE I

La réserve du savoir-faire communiqué à l'occasion d'un contrat .....	321
<b>Section I – La réserve contractuelle du savoir-faire lors des négociations</b> .....	322
<b>Paragraphe 1 : Obligation de non-communication</b> .....	324
<b>Paragraphe 2 : Obligation de non-exploitation</b> .....	325
<b>Section II – La réserve contractuelle du savoir-faire lors de la commercialisation</b> .....	326
<b>Paragraphe 1 : Obligation de non-communication</b> .....	327
I – Contenu de l'obligation de non-communication.....	327
A – Objet de l'obligation.....	327
1 – Nature des prestations .....	328
2 – Objet des prestations .....	330
3 – Bénéficiaire des prestations .....	331
B – Durée de l'obligation .....	333
II – Sanctions de l'obligation de non-communication .....	334
A – Les techniques légales de sanction .....	335
1 – Violation de l'obligation du fait du communicataire .....	336
2 – Violation de l'obligation du fait d'un auxiliaire du communicataire.....	337
B – L'aménagement conventionnel des techniques de sanction .....	340
<b>Paragraphe 2 : Obligations occasionnelles</b> .....	341
I – Obligation de non-exploitation.....	342
II – Obligation de non-concurrence .....	345
III – Obligation de non-transmission du contrat.....	350

### CHAPITRE II

La réserve du savoir-faire réalisé à l'occasion d'un contrat .....	354
<b>Section I – Les objectifs de la réserve</b> .....	357
<b>Section II – Les moyens de la réserve</b> .....	359

<b>Paragraphe 1 : Réserve de savoir-faire issu de la coopération</b> .....	<b>360</b>
I – Obligation de communication .....	<b>361</b>
A – Les débiteurs de l'obligation de communication .....	<b>362</b>
B – Le contenu de l'obligation de communication .....	<b>363</b>
1 – Objet de l'obligation .....	<b>363</b>
2 – Modalités de l'obligation .....	<b>366</b>
II – Obligation de non-communication .....	<b>367</b>
A – Les débiteurs de l'obligation de non-communication .....	<b>368</b>
B – Le contenu de l'obligation de non-communication .....	<b>369</b>
<b>Paragraphe 2 : Appropriation du savoir-faire issu de la coopération</b> .....	<b>370</b>
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>373</b>